

Les Nations Unies devraient également s'efforcer d'harmoniser leurs politiques à l'égard du commerce international et de l'emploi. Il y a lieu de créer une Organisation du Commerce International. A cet effet, il est proposé de faire convoquer par les Nations Unies une Conférence Internationale sur le Commerce et l'Emploi, qui se réunira au plus tard dans l'été de 1946.

Que les pays ont un intérêt commun dans le commerce international, c'est évident. La science et la technologie ont décuplé la capacité productive de l'homme. Le bien-être de l'homme n'a plus pour limite la pénurie des ressources naturelles, mais le défaut de tirer plein parti des ressources humaines. Parmi les facteurs faisant obstacle à l'abolition de la misère se trouvent les restrictions excessives frappant le change et la circulation des biens. Il n'y aura progrès que si nous nous en dégageons.

Chaque pays a pris ses dispositions en vue d'organiser la production et la circulation des biens à l'intérieur de ses frontières. Pour tirer le meilleur parti possible de ces dispositions, les pays doivent échanger leurs produits. Le commerce mondial n'est pas seulement le moyen qui permet de mettre les marchandises utiles fabriquées dans un pays à la disposition des consommateurs étrangers; il est aussi le moyen de transformer les besoins des habitants d'un pays en commandes et, par suite, en travail dans un autre pays. Le commerce est le trait d'union entre l'emploi, la production et la consommation; il facilite les trois à la fois. Son expansion se traduit par une augmentation du travail, des richesses et des marchandises utiles.

Les pays devraient, par conséquent, unir leurs efforts pour libérer le commerce des diverses restrictions qui l'ont comprimé. S'ils y réussissent, ils auront fortement contribué au bien-être de leurs peuples et au succès de leurs initiatives communes en d'autres domaines.

Quatre facteurs empêchent l'expansion du commerce international:

- 1) Les restrictions imposées par les gouvernements;
- 2) Les restrictions imposées par les coalitions et les cartels privés;
- 3) La crainte de déséquilibrer les marchés de certains produits de base;
- 4) L'instabilité et la crainte de l'instabilité dans la production et l'emploi.

Les présentes propositions portent sur chacun de ces problèmes.

I. LEVÉE DES RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR LES GOUVERNEMENTS

Les gouvernements ont imposé des restrictions à la liberté des commerçants par de nombreuses mesures et pour diverses raisons. Ils continueront d'en imposer. Aucun gouvernement n'est disposé à adopter le "libre échange" au sens absolu. Il est, néanmoins, possible de faire beaucoup par accord international pour l'abaissement des barrières imposées par l'Etat au commerce.

Ces barrières sont diverses. Une transaction entre un client disposé à acheter dans un pays et un marchand disposé à vendre dans un autre pays peut échouer soit parce que le tarif du pays de l'acheteur porte le prix trop haut; soit parce que les formalités d'exportation ou d'importation sont vexatoires et décourageantes; soit parce que le vendeur ne peut se procurer de permis d'exportation; soit parce que l'acheteur ne peut obtenir de devises du vendeur pour s'acquitter; soit que le pays de l'acheteur a fixé des contingents qui sont déjà épuisés; soit parce que la transaction est purement et simplement interdite. Ou bien encore le vendeur découvre que le tarif du pays de l'acheteur favorise à son détriment les vendeurs d'un autre pays.

Toutes ces restrictions et l'excès de formalités qui les accompagne ont indubitablement empêché beaucoup de transactions, diminué le volume du commerce mondial, et réduit d'autant les bénéfices que le commerce aurait apportés à tous les intéressés.